

## Le ministre Geens continue d'investir dans un palais de justice sûr et confortable

Le ministre de la Justice Koen Geens, depuis peu compétent pour la Régie des Bâtiments, s'est réuni ce matin avec les membres de la fondation Poelaert. Depuis quelques années, ils réclament la rénovation et l'affectation du palais de justice de Bruxelles. Le Ministre a souligné le fait qu'il continue sans relâche d'investir dans l'avenir du palais de justice ainsi que dans le maintien de la fonction judiciaire de celui-ci, ce qu'a également confirmé le Conseil des Ministres.

Les recrutements ont débuté en vue de former une toute nouvelle équipe de projet associant des collaborateurs de la Justice et de la Régie des Bâtiments. L'aspect unique est que ces personnes verront leur bureau installé au sein même du palais. Elles pourront ainsi se charger de l'important projet de rénovation, mais aussi du suivi et de l'entretien quotidiens de ce monument. Cette équipe de projet a déjà été annoncée depuis quelque temps, mais le Ministre a désormais pu assurer les membres de la fondation Poelaert que les procédures de recrutement nécessaires ont été lancées via le Selor. Actuellement, des vacances pour le poste d'architecte et pour le poste de contrôleur de chantier sont ouvertes et publiées sur le site du Selor : <https://bit.ly/2FNuUYW>

Le palais de justice de Bruxelles constitue et demeure un réel monument symbolique. Le Ministre s'est toujours engagé à conserver les services judiciaires au sein du bâtiment. Ces derniers temps, des projets mineurs mais également des projets de grande ampleur ont, en outre, pu être achevés. Ainsi, le greffe du tribunal néerlandophone de première instance a été rénové et un nouveau portique de scannage pour le public a été inauguré, ainsi qu'une nouvelle entrée sécurisée pour le personnel et les avocats.

*Le Ministre Geens : « Le personnel, les magistrats, les avocats et les justiciables méritent de profiter d'un palais de justice sûr et confortable. C'est précisément pour cette raison qu'une coopération entre la Justice et la Régie des Bâtiments est cruciale. Prochainement, l'équipe de projet fraîchement constituée pourra se concentrer pleinement sur le grand chantier qu'est la rénovation intérieure ainsi que sur des projets moins conséquents planifiés au sein du palais de justice de Bruxelles. Ceci garantira un suivi ponctuel de ce dossier important ».*